De : Dominique Gros <dominique.gros4@wanadoo.fr>
Envoyé : vendredi 23 avril 2021 11:25
À : mcmscy@orange.fr
Objet : Votre rapport sur les rapports avec le Luxembourg

Madame la Présidente, Chère Marie-Claude,

J'ai lu avec la plus grande attention les rapports et recommandations du CODEV de Metz Métropole "Pour une métropole transfrontalière".

Bravo pour le travail considérable réalisé, clair et structuré, qui propose une ambition transfrontalière argumentée et détaillée, englobant l'ensemble du spectre des enjeux.

Je continue de penser néanmoins qu'il ne faut pas opposer la logique des compensations financières à celle du codéveloppement, pas plus qu'il ne faut pas vouloir substituer l'une par l'autre tant elles sont différentes dans leurs objectifs.

La note jointe précise ma pensée sur ce point et je souhaite pouvoir échanger avec vous en particulier sur cet aspect des choses. La description singulière que vous faites des enjeux des compensations financières dans votre premier rapport est en décalage avec la qualité d'ensemble des documents produits.

Certes ainsi que vous le notez à juste titre, depuis 20 ans aucun gouvernement n'a réussi à progresser sur cet objectif des compensations, mais pas plus qu'il n'y a eu de progrès sur des actions concrètes de codéveloppement. Sauf à considérer que le P+R de Thionville-Metzange serait un succès à mettre au crédit du codéveloppement (seconde pièce-jointe).

Partant de ce constat et considérant que le travail frontalier développe l'économie locale, le Codev propose finalement d'en favoriser la croissance.

Les chiffres à notre disposition nous disent pourtant l'inverse. Il n'y a pas de développement de l'économie locale en proportion du nombre de frontaliers.

Sur les 14 EPCI regroupant 95% des frontaliers, nous savons que pendant qu'il y a eu une progression de 28 000 frontaliers, plus de 1500 emplois privés présentiels ont disparu, et en particulier dans le secteur de l'hôtellerie restauration. C'est peut-être contre intuitif mais c'est la réalité.

Il n'y a pas que la bijouterie messine Noël qui transfère ses activités au Luxembourg, au moment d'ailleurs où ce secteur n'aura jamais été aussi profitable à cause des transferts d'achats liés à la crise Covid.

Le Codev a tout à fait raison de proposer la création d'outils d'observation transfrontaliers, afin d'éviter de construire des politiques à long terme sur de mauvaises bases.

Comme Maire de Metz je m'étais donné les moyens d'entretenir cette veille stratégique, mise d'ailleurs à disposition du Sillon Lorrain. Les réseaux que nous avons pu mettre en place nous donnent aujourd'hui accès à un silo de connaissances devenu indispensable à la compréhension des enjeux. Il faut effectivement continuer ce travail.

Oui, il faut réfléchir à l'échelle du Nord Lorrain, espace qui, dans certains secteurs comporte jusqu'à 80% de population active frontalière. J'avais pris d'ailleurs l'initiative de créer le réseau Metz Thionville Briey en 2009. Je connais les contraintes de ces communes et EPCI. Leurs budgets sont compliqués du fait de la disparition de plus en plus fréquentes d'entreprises passées de l'autre côté de la frontière. Il est vrai que le Luxembourg nous renvoie en retour des déchets de démolition comme je le lis aujourd'hui dans le Républicain Lorrain.

Imaginez le budget de Metz Métropole avec 80 000 frontaliers et seulement 20 000 actifs dans nos entreprises... Comment financerions-nous nos politiques publiques dans une ville devenue ville dortoir? Comment accepterions-nous qu'il n'y ait aucun partage des impôts et des charges avec le Luxembourg ? Comment accepterions-nous que d'autres nous donnent la leçon en nous expliquant que les compensations ne sont pas la solution, qu'il faut investir en plus dans des projets de codéveloppement?

Gardons-nous des impacts frontaliers sans en mesurer toutes les conséquences.

Ainsi les rapprochements que vous appelez de vos vœux avec le Nord Lorrain ne se feront pas en ignorant cette réalité au motif que, d'une part Metz Métropole en serait encore loin et qu'elle maitriserait mieux que les autres EPCI son destin frontalier.

Le Codev part du principe qu'un pacte avec le Luxembourg est possible.

Pour un tel pacte il faudrait être deux et le Luxembourg ne maitrise pas plus la croissance de ses frontaliers que Metz ne maitrise leur arrivée sur son périmètre.

Ce n'est pas une question de volonté ; c'est une question de prise sur les évènements. Et ce n'est pas le Luxembourg qui embauche mais les entreprises qui s'y installent.

Ce n'est pas le Luxembourg qui a décidé une inflation de +16,5% sur les coûts du logement pour la seule année 2020 !

C'est le rythme insuffisant de construction de logements au Luxembourg, confronté aux besoins d'emploi des entreprises luxembourgeoises, qui créent les frontaliers. Le reste, tout le reste, sont des politiques d'accompagnement de ces conséquences. Au Luxembourg avec les recettes fiscales sur le travail, dans le Nord Lorrain, sans ces recettes.

Selon toute probabilité et avec un plafond de construction de 4000 logements par an, il faudrait 90 000 frontaliers de plus d'ici 2030. Dont 63 000 français. Soit 140 000 habitants.

Qui peut imaginer que cette prospective puisse advenir sur des territoires d'ores et déjà saturés ?

Il nous faut garder un maximum de souplesse intellectuelle pour surmonter les défis qui sont devant nous, et que vous avez parfaitement identifiés, mais dans un contexte nouveau. Ce n'est pas le moment d'opposer les pistes de solutions les unes aux autres.

Les opposer c'est prendre un risque inutile pour l'avenir de Metz Métropole.

Dans le genevois français (dernière pièce-jointe) ils savent obtenir de Genève des investissements pour le codéveloppement en plus des compensations en place depuis 1973.

D'ici 2030 ces territoires français, comparables aux nôtres ainsi qu'en nombre de frontaliers, auront investi 3 Milliards de compensations financières en plus des investissements sur les infrastructure du type "Leman Express". C'est là aussi que se joue l'avenir du Luxembourg, avec le risque de décrochage collectif qu'il fait peser sur l'aire qu'il métropolise pendant que les autres assument les investissements indispensables pour leur croissance à long terme.

Nous n'avons pas le droit de nous contenter de regarder et laisser faire, et nous devons avoir d'autres ambitions que cette métropolisation subie pour l'avenir de Metz Métropole.

Dans l'attente de votre proposition de date, c'est avec plaisir que je viendrais échanger avec vous sur ces enjeux passionnants,

Bien amicalement

Dominique GROS

Président d'ADF

Maire honoraire de Metz